

Court File Number

(Name of court)

Form 22: Request to Admit

at Court office address

Applicant(s)

Full legal name & address for service — street & number, municipality, postal code, telephone & fax numbers and e-mail address (if any).

Lawyer's name & address — street & number, municipality, postal code, telephone & fax numbers and e-mail address (if any).

Respondent(s)

Full legal name & address for service — street & number, municipality, postal code, telephone & fax numbers and e-mail address (if any).

Lawyer's name & address — street & number, municipality, postal code, telephone & fax numbers and e-mail address (if any).

TO: (name of party)

YOU MUST RESPOND TO THIS REQUEST WITHIN 20 DAYS AFTER BEING SERVED WITH IT.

You make your response by serving a response to request to admit in Form 22A, a blank copy of which should be attached to this request. If the blank form is missing, contact your own lawyer or the court office as soon as possible.

IF YOU DO NOT RESPOND WITHIN THE TIME GIVEN, THIS CASE WILL GO TO COURT ON THE BASIS THAT YOU ARE ADMITTING, FOR THE PURPOSE OF THIS CASE ONLY, THAT THE FACTS SET OUT BELOW ARE TRUE AND THAT THE DOCUMENTS DESCRIBED BELOW ARE GENUINE.

You are requested to admit, only for the purposes of this case, that the following facts are true. (If you need more space to list additional facts, attach an extra sheet.)

- 1.
2.
3.
4.
5.

Numéro de dossier du greffe

(Nom du tribunal)

Formule 22 : Demande d'admission

situé(e) au Adresse du greffe

Requérant(e)(s)

Nom et prénom officiels et adresse aux fins de signification — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant).

Nom et adresse de l'avocat(e) — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant).

Intimé(e)(s)

Nom et prénom officiels et adresse aux fins de signification — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant).

Nom et adresse de l'avocat(e) — numéro et rue, municipalité, code postal, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse électronique (le cas échéant).

À : (nom de la partie)

VOUS DEVEZ RÉPONDRE À LA PRÉSENTE DEMANDE AU PLUS TARD 20 JOURS APRÈS QU'ELLE VOUS EST SIGNIFIÉE.

Pour le faire, vous devez signifier une réponse à la demande d'admission selon la formule 22A, dont un exemplaire devrait être joint à la présente demande. S'il ne l'est pas, communiquez avec votre avocat(e) ou le greffe dès que possible.

SI VOUS NE RÉPONDEZ PAS DANS LE DÉLAI QUI VOUS EST ACCORDÉ, LE TRIBUNAL TIENDRA POUR ACQUIS QUE VOUS ADMETTEZ, AUX FINS DE CETTE CAUSE SEULEMENT, QUE LES FAITS ÉNONCÉS CI-DESSOUS SONT VÉRIDIQUES ET QUE LES DOCUMENTS DÉCRITS CI-DESSOUS SONT AUTHENTIQUES.

Nous vous demandons d'admettre, aux fins de cette cause seulement, que les faits suivants sont véridiques. (Au besoin, joignez des feuilles supplémentaires.)

- 1.
2.
3.
4.
5.

Form 22: Request to Admit (page 2)

You are requested to admit, only for the purposes of this case, that the following documents are genuine. *(Being "genuine" also means:*

- *that a document that claims to be an original was written, signed or sealed as it appears to have been;*
- *that a document claiming to be a copy is a true copy of the original; and*
- *where the document claims to be a copy of a letter, fax, electronic-mail message or other document ordinarily sent from one person to another, that it was sent as it appears to have been sent and received by the person to whom it was addressed.)*

Describe each document and identify it by date, type of document, author, name of person to whom it was sent, etc. Indicate whether the document is an original or a copy. If you need more space to list additional documents, attach a sheet.

1.
2.
3.
4.
5.

A copy of each document named above is attached to this request, except for: *(Give the number of any document that you are NOT attaching and state your reason for not doing so. Generally, you must attach copies of all the documents mentioned unless the other party already has a copy or it is impractical to attach a copy.)*

Signature

Date of signature

Formule 22 : Demande d'admission (page 2)

Nous vous demandons d'admettre, aux fins de cette cause seulement, que les documents suivants sont authentiques. (Par «authentique», on entend également ce qui suit :

- qu'un document qui se présente comme un original a été rédigé, signé ou scellé comme il semble l'avoir été;
- qu'un document qui se présente comme une copie est une copie conforme de l'original;
- lorsqu'il se présente comme une copie d'une lettre, d'une télécopie, d'un message électronique ou d'un autre document envoyé ordinairement d'une personne à une autre, que le document a été envoyé comme il semble l'avoir été et a été reçu par le destinataire.)

Décrivez chaque document et identifiez-le en indiquant la date, le genre de document, l'auteur et le destinataire, entre autres. Indiquez également s'il s'agit de l'original ou d'une copie. Au besoin, joignez des feuilles supplémentaires.

1.
2.
3.
4.
5.

Une copie de chaque document énuméré ci-dessus est jointe à la présente demande, à l'exception de ce qui suit : (Indiquez le numéro de tout document que vous ne joignez PAS ainsi que la raison pour laquelle vous ne le faites pas. En général, vous devez joindre des copies de tous les documents mentionnés à moins que l'autre partie n'en ait déjà une copie ou qu'il ne soit pas pratique d'en joindre une.)

Signature

Date de la signature